



République Française

Mairie de Friville-Escarbotin

B.P. 30073 – 80534 Cédex

Département de la Somme

Arrondissement d'Abbeville

Secrétariat

Tél. : 03.22.60.36.60.

MESSAGE IMPORTANT

Objet : Travaux d'aménagement de sécurité aux abords de l'école Jacques Prévert rue du Maréchal Foch.
Affaire suivie par : Jérôme BERLENGUER (06.59.85.26.70 ou j.berlenguer@ville-friville-escarbotin.fr)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise en sécurité aux abords des écoles, la commune de Friville-Escarbotin a programmé des travaux de voirie devant l'entrée de l'école Jacques Prévert située 27, rue du Maréchal Foch.

Ces travaux, qui seront réalisés par l'entreprise STPA, consistent à :

- Rétrécir la voie de circulation en sens unique à 4 mètres.
- Mettre en place un ralentisseur préfabriqué en béton.
- Créer une zone 30 km/h
- Elargir les espaces piétons aux abords de l'école (trottoirs).
- Sécuriser le passage piétons
- Mettre en place des barrières de sécurité.

Afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école Jacques Prévert, ces travaux seront réalisés du **20 au 31 octobre 2025** et nécessiteront de barrer la route au niveau du chantier.

La circulation sera autorisée pour les riverains, les parents d'élèves et les clients des commerces situés dans la rue du Maréchal Foch, mais celle-ci sera en **double sens de chaque côté du chantier.**

Une déviation sera mise en place pour la liaison Place Jean Jaurès vers Belloy :

- Place Jean Jaurès → Rue Jules Vallès → Rue du Général Leclerc → Rue Henri Barbusse → Rue Arago → Avenue Albert Thomas

Vous trouverez, au dos de ce courrier, un plan des travaux et de la déviation mise en place.

J'ai bien conscience des difficultés et désagréments que peuvent engendrer ces travaux et je serai à votre écoute en cas de besoin afin de limiter et/ou solutionner les éventuels problèmes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A Friville-Escarbotin
Le 25 septembre 2025
Le Maire,
Pour le Maire
L'Adjoint

MOREL Nicole